

# Vallée d'Ossau

NIV  
3

CIRCUIT N°39  
PARC NATIONAL



## La cabane de Chérue

**B**lottée au pied du Pic de Chérue, la cabane du même nom est le petit refuge idéal qu'on pourrait dessiner sur une aquarelle de montagne. Pour compléter ce décor de rêve, on rajoutera des isards et des marmottes qui gambadent sur des pâturages fleuris, sous le vol majestueux des vautours fauves. On y court !



**D** Parking à droite juste après le barrage. Partir au fond du parking puis tirer à droite dans la forêt. Monter raide en suivant les lacets du chemin.

1h20 **1** 711226 E - 4750203 N Traverser le ruisseau et continuer à suivre le chemin.

1h40 **2** 711383 E - 4749865 N À la sortie de la forêt, suivre le chemin en montant vers la gauche.

1h55 **3** 711405 E - 4749731 N Passer un petit éperon rocheux, la cabane est en vue.

2h00 **4** 711310 E - 4749631 N Depuis la cabane, descendre par le même chemin.



Colchiques.



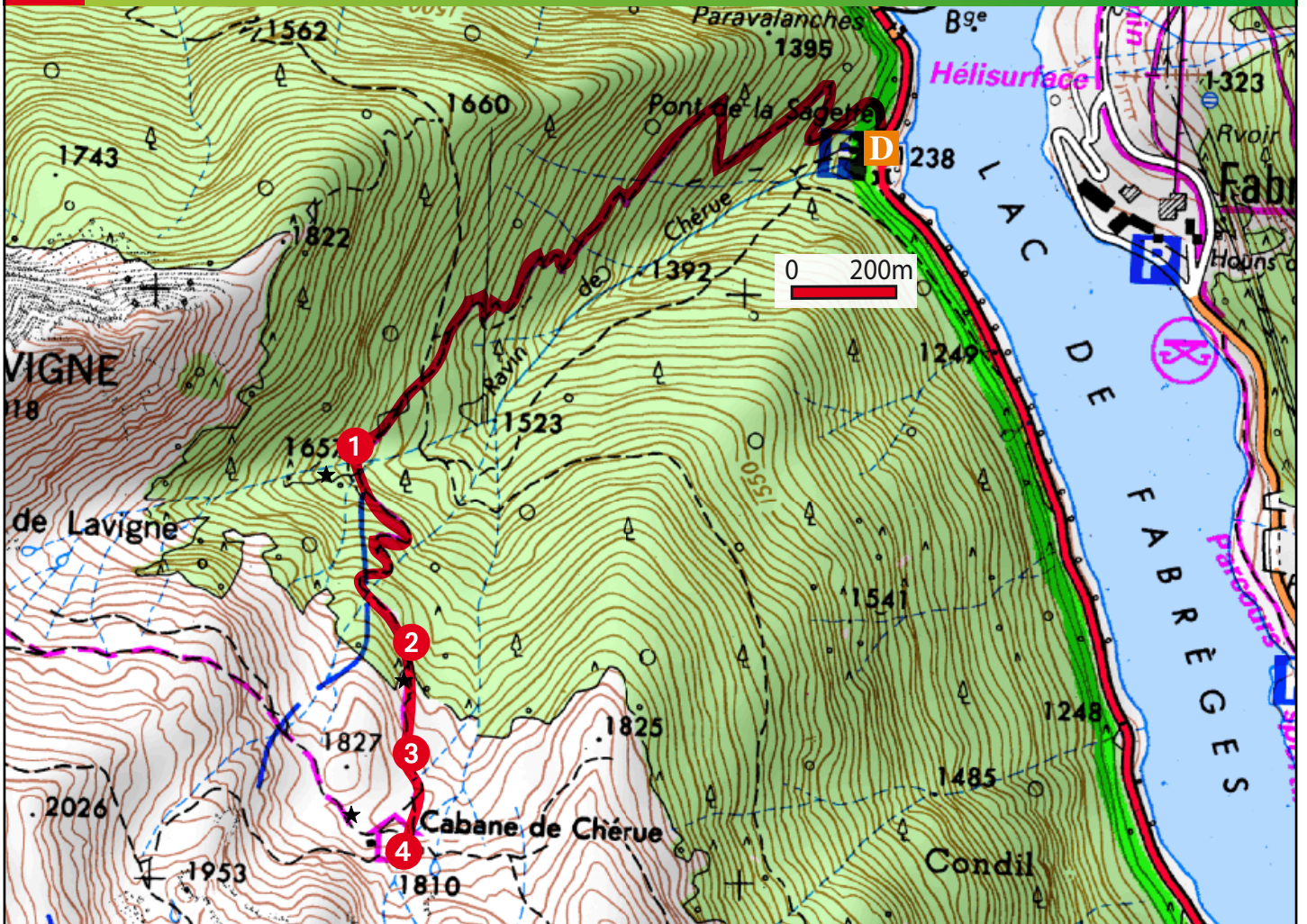
Cabane de Chérue.



**NIV**  
**3**CIRCUIT N°39  
PARC NATIONAL

# La cabane de Chérue

Extrait de Carte 1 : 25 000 Institut géographique National



**D** D 934 - Parking à droite au-dessus du barrage de Fabrèges.

**GPS** WGS 84 UTM 30T  
712121 E - 4750839 N

3h

5km

530 m

**Panneaux directionnels sur fond jaune, pas de balisage**

## ★ À ne pas manquer

- L'observation des isards et des marmottes.
- La flore endémique des Pyrénées (iris bleus en juillet).
- L'ascension du Pic de Chérue pour les montagnards avertis.

## ⚠ Attention

- Parc national, réglementation particulière.
- Ne laissez pas de déchets dans la cabane.
- La cabane est occupée l'été par des bergers.

## L'isard

Durant la période glaciaire, un «chamois préhistorique» habitait l'Europe.

Suivant le recul des glaciers, la population, coupée en deux, donna le chamois sur l'arc alpin et l'isard sur les Pyrénées et Monts Cantabriques.

Emblématique du patrimoine pyrénéen, cet ongulé, cousin de la gazelle, est merveilleusement équipé pour la vie d'altitude.

Poils creux pour une isolation maximale, pous lent pour la course, ses sabots durs sur les bords comme des carres de ski, souples à l'intérieur comme des chaussons d'escalade, lui permettent de belles acrobaties sur la neige, les rochers et les pentes herbeuses les plus raides.

## Renseignements complémentaires auprès de :

Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau - 05 59 05 77 11  
Office de Tourisme d'Eaux-Bonnes/Gourette - 05 59 05 33 08  
Office de Tourisme de Laruns/Artouste - 05 59 05 31 41



## Programme réalisé par :

Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau  
1 avenue des Pyrénées - 64 260 Arudy - 05 59 05 66 77  
[www.valleedossau-tourisme.com](http://www.valleedossau-tourisme.com)

télécharger les fiches rando sur [www.valleedossau-tourisme.com](http://www.valleedossau-tourisme.com)

**www.rando64.com**

à pied, en vtt ou à cheval, découvrez le Béarn et le Pays basque !

# Bien choisir votre randonnée

Pour chaque itinéraire, vous trouverez des informations techniques et pratiques pour vous permettre de choisir votre randonnée :

## Les niveaux de difficulté.

Les randonnées sont classées par ordre de difficulté défini par un code couleur suivant les recommandations de la Fédération Française de Randonnée Pédestre :

- NIV 1** Très facile, moins de 2h de marche. Idéale à faire en famille, sur des chemins bien tracés.
- NIV 2** Facile, moins de 3h de marche. Peut être faite en famille, sur des chemins avec quelquefois des passages moins faciles.
- NIV 3** Difficile, moins de 4h de marche. Pour randonneur habitué à la marche, avec quelquefois des endroits assez sportifs ou des dénivelés.
- NIV 4** Très difficile, plus de 4h de marche. Pour randonneur expérimenté et sportif. L'itinéraire peut-être long et technique (dénivelé, passages délicats).

## Le balisage

Direction	Sentier de pays et PR®	GRP®	GR®
Bonne direction			
Tourner à gauche			
Tourner à droite			
Mauvaise direction			



GR®, GRP® et PR® sont des marques déposées par la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Certains itinéraires ont été sélectionnés par la Fédération française de randonnée pédestre en fonction de critères de qualité. Ils sont labellisés PR®.

## Recommandations

**Météo** 08 99 71 02 64 - **Appel d'urgence européen** 112

Parcourir les chemins du Béarn et du Pays Basque nécessite d'être vigilant et d'adopter un comportement respectueux, envers la nature, les hommes et les femmes qui font vivre ce territoire. Voici quelques conseils pour bien randonner.

### Préservez-vous

- Ne partez pas sans le matériel nécessaire (chaussures et vêtements adaptés, gourde, casquette, crème solaire...).
- Sur les zones pastorales, gardez vos distances avec les troupeaux et les chiens.
- Evitez de partir seul; avant de partir, informez un tiers de votre itinéraire.
- Ne buvez pas l'eau des ruisseaux.

- Renseignez-vous sur la météo.
- Ne surestimez pas vos capacités.

### Préservez la nature

- Munissez-vous d'un sac pour emporter vos déchets.
- Respectez la faune et la flore.
- Suivez les sentiers balisés.

### Respectez les activités et les hommes

- Pensez à refermer les barrières.
- Évitez de partir en randonnée avec votre chien ou tenez-le en laisse.
- N'allumez pas de feux.
- Respectez les propriétés privées traversées par les itinéraires.

## Votre avis sur nos sentiers

Les itinéraires que nous vous proposons ont fait l'objet de la plus grande attention. Vos impressions et observations sur l'état de nos chemins, nous intéressent et nous permettent de les maintenir en état. Nous vous invitons à faire part de vos remarques par le biais du dispositif Suricate (<http://sentinelles>).

## Les coordonnées GPS.

**D** **GPS** 30T 7107030 - 4776694N

Pour chaque point de référence du circuit, vous trouverez des coordonnées GPS. Le système géodésique retenu compatible avec les GPS est le WGS84, la projection est en UTM et la zone 30T pour le Sud-Ouest de la France. Les valeurs du point en longitude et latitude sont données en mètre suivi de O pour Ouest et N pour Nord. Téléchargez les tracés GPS des circuits sur [www.valledossau-tourisme.com](http://www.valledossau-tourisme.com)



Temps de marche, donnée en heure. Cette valeur estimée tient compte de la longueur de la randonnée, du dénivelé et des éventuelles difficultés.



Dénivelé, exprimé en mètre. Pour chaque circuit, la valeur correspond au cumul des montées.



Distance, la valeur exprimée en kilomètre correspond à la longueur totale de l'itinéraire.



# La réglementation du Parc national des Pyrénées

## Réglementation Reglamentación

Le cœur du parc national est un territoire naturel, ouvert à tous mais soumis à réglementation. Les agents du parc national accueillent et informent les visiteurs en encourageant un comportement respectueux et en veillant à l'application du règlement.

El corazón del parque nacional es un territorio natural, abierto a todos pero sometido a una reglamentación. Los Agentes del Parque Nacional acogen e informan a los visitantes promoviendo un comportamiento respetuoso y velando por la aplicación de la normativa



**Pas de camping**  
No acampar

**Bivouac réglementé**  
Autorisé à plus d'une heure de marche des limites du parc national ou d'un accès routier, entre 19h et 9h

**Vivac reglamentado.**  
Sólo permitido a más de una hora de camino de los límites del parque o un acceso por carretera, entre 19h-9h



**Pas de chiens, même tenus en laisse**  
Prohibido perros, incluido atados

**Pas de feu**  
No hacer fuego



**Pas de véhicules, ni de VTT**  
Prohibido vehículos y bicicletas



**Pas de déchets**  
No residuos  
**Pas d'armes**  
Prohibidas las armas



**Ni cueillette, ni prélèvement**  
No recolectar o sacar muestras

**Survol non motorisé réglementé**  
Vuelo libre reglamentado



**Ni bruit, ni dérangement**  
Prohibido el ruido y las molestias

**Pas de drones**  
No drones

Pour préserver le patrimoine, il faut observer un code de bonne conduite et respecter la réglementation du parc national.

**Ni cueillette, ni prélèvement.** Animaux, plantes, minéraux et fossiles appartiennent au paysage.

- **Pas d'arme**, ici tous les animaux sont protégés.

- **Pas de feu**, pour éviter incendies et dégradations du sol.

- **Pas de camping** ou de stationnement de camping-car pendant la

nuit pour préserver la beauté des sites et éviter les pollutions.

- **Le bivouac réglementé est autorisé à plus d'une heure de marche des limites du parc ou d'un accès routier, entre 19h et 9h.**

- **Ni bruit, ni dérangement** pour la quiétude de tous.

- **Survol non motorisé réglementé** pour la tranquillité de la faune sauvage.

- L'utilisation de **véhicules 4 x 4** tout comme la **pratique du moto-trial** sont interdites dans le parc national.

- **Le VTT est également interdit** en dehors des pistes autorisées : pistes de ski de fond du Brousset (vallée d'Ossau) et du Somport (vallée d'Aspe).

- Prévoyez **d'emporter avec vous des sacs poubelles pour redescendre vos déchets** afin de garder le parc national propre pour tous.

- **Les chiens ne sont pas admis dans le parc national, même tenus en laisse.** Évitez d'amener avec vous votre animal ou prévoyez de le faire garder pendant vos randonnées.

Cette réglementation s'applique à la « zone cœur » du parc national. Elle couvre, en vallée d'Ossau, 8000 hectares, exclusivement situés sur la commune de Laruns, entre Gabas et la frontière franco-espagnole.

Maison du parc national - 64440 Laruns - Tél : 05 59 05 41 59